SNCF: une note sur la «présence de groupes de migrants»

21/02/2018 à 16h39

Intitulée « Présence groupe de migrants à bord », cette note demande aux contrôleurs, s'ils remarquent « un groupe constitué de population migrante » à bord des trains ou sur les quais, d'en « aviser l'escale », « d'essayer, si la situation le permet, de recueillir le maximum d'informations [nombre de personnes, présence d'enfants, gare de destination, raison de cette mobilité…] » enfin « rédiger un rapport circonstancié et factuel. »

20minutes.fr

Merci à **Man from Dystopia**